

CONCOURS DESSIN ASSOCIATION DES INDUSTRIES DU HAVRE

1 PRESENTATION

L'association des « Industries du Havre » organise un concours dessin entre le mercredi 14 Septembre 2016 et le lundi 31 Octobre 2016 ayant pour thème :

« DESSINE TON USINE MAGIQUE »

2 PARTICIPATION

- **CATÉGORIES**

Ce concours est ouvert à tous les enfants du CP au CM2 dont l'un des représentants légaux est salarié d'une entreprise adhérente de l'association des « Industries du Havre ». La liste des entreprises adhérentes figure sur le site www.industriesduhavre.com.

Le représentant légal de l'enfant qui est salarié de l'une de ces entreprises doit être mentionné sur le bulletin d'inscription.

Les participants sont classés en deux catégories :

- **1ère catégorie : CP/CE1**
- **2ème catégorie : CE2/CM1/CM2**

Les enfants des membres du jury et de l'équipe organisatrice ne sont pas autorisés à participer au concours.

- **CARACTÉRISTIQUES**

Les dessins doivent être réalisés sur du papier A4 (21x29,7 cm).

Toutes les techniques de dessin et de couleur peuvent être utilisées sauf le collage, la photo et le dessin par ordinateur.

Il est interdit d'inscrire des mots ou phrases sur les dessins.

Aucun nom ou prénom ne devra apparaître au recto et au verso du dessin.

Le nom et le prénom de l'auteur, son année de naissance, ainsi que la catégorie d'âge dans laquelle il concourt CP/CE1 ou CE2/CM1/CM2 seront inscrits sur le bulletin de participation joint au dessin.

La participation à ce concours est proposée à titre gracieux.

Il s'adresse aux enfants de manière individuelle.

Un seul dessin par enfant est autorisé.

- **ENVOI**

Les dossiers (formulaire de participation + dessin) devront être envoyés **avant le Lundi 31 Octobre 2016 à minuit** (cachet de la poste faisant foi) aux adresses suivantes, en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie des CP/CE1

CONCOURS DESSIN « INDUSTRIES DU HAVRE » / Nathalie AVENEL

TOURRES & Cie - SAVERGLASS

111 rue de la Vallée – CS 95010

76071 LE HAVRE CEDEX

Pour la catégorie des CE2/CM1/CM2

CONCOURS DESSIN « INDUSTRIES DU HAVRE » / Magali TOURTOIS

CIM

Terre Plein Sud - BP 542

76058 LE HAVRE CEDEX

Les dossiers incomplets et/ou non conformes au règlement ne pourront pas être pris en compte pour la participation au concours.

Un exemplaire du formulaire de participation est disponible sur le site Internet de l'association des Industries du Havre : <http://www.industriesduhavre.com>

3 DOTATION ET RESULTATS

Les 10 gagnants, dans chaque catégorie, se verront remettre des jouets/jeux d'une valeur comprise entre 300 € et 15 € pour chaque catégorie.

Les cadeaux ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Les résultats du concours seront annoncés le Dimanche 20 novembre 2016 lors de la remise des récompenses.

4 JURY

Le jury est composé des 4 membres du bureau de l'association des « Industries du Havre » et de 1 ou 2 professionnels

Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des dessins en leur attribuant une note de 0 à 10 selon les critères suivants :

- Pertinence par rapport au thème note de 0 à 5
- Qualité artistique note de 0 à 5

Les dessins gagnants seront ceux qui auront obtenu, au sein de leur catégorie, les notes les plus élevées.

En cas de résultats ex æquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

5 **CALENDRIER**

- Mercredi 14 Septembre 2016 : ouverture du concours.
- Lundi 31 Octobre 2016 à minuit : date limite de réception des dessins.
- Jeudi 10 Novembre 2016 : réunion du jury composé des membres du bureau de l'Association des « Industries du Havre » et de 1 ou 2 professionnels afin de sélectionner les lauréats.
- Dimanche 20 Novembre 2016 : remise des prix.

6 **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le représentant légal de l'enfant participant apporte sa pleine et entière garantie que celui-ci (le participant) est l'auteur du dessin remis et qu'il remplit les conditions du concours liées à l'âge, que l'utilisation du dessin par l'association des "Industries du Havre" ne se fera pas en violation de droits de tiers, à quelque titre que ce soit.

Il garantit l'association des « Industries du Havre » contre toutes contestations et revendications des tiers à ce titre.

La participation au concours implique l'octroi, à titre gratuit, d'un droit de reproduction et de diffusion des dessins.

Ce droit permettra l'utilisation de ces dessins dans un cadre promotionnel lié à l'association des « Industries du Havre ».

En conséquence, le représentant légal du participant s'engage à concéder aux "Industries du Havre", à titre non exclusif, tous les droits patrimoniaux de reproduction, de représentation et d'adaptation des dessins et ce pour tous supports, y compris Internet et tous autres supports multimédia.

7 **CLAUSES GENERALES**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le représentant légal du participant.

Dans le cas où le représentant légal de l'enfant participant ne serait pas salarié d'une entreprise membre des « Industries du Havre », l'inscription au concours ne serait pas recevable.

L'association des "Industries du Havre" se réserve le droit d'annuler le concours à tout moment, son organisation et les événements qui y sont liés, pour quelque motif que ce soit, sans qu'aucune indemnité ou réparation soit due.

Le représentant légal inscrit sur le bulletin de participation au concours autorise expressément l'association des « Industries du Havre » à utiliser si besoin son prénom, son

nom et le nom de l'entreprise membre des IDH au sein de laquelle il travaille à des fins de communication dans le cadre du présent concours et sans que cette utilisation puisse ouvrir un droit.

Il autorise également si besoin l'association des « Industries du Havre » à utiliser dans le cadre du concours le prénom, le nom, la ville de résidence, l'âge de l'enfant participant dont il est responsable à des fins de communication et sans que cette utilisation puisse ouvrir un droit.

En application de l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite "Loi Informatique et Libertés", le représentant légal inscrit dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles recueillies pour les besoins du concours.

Pour exercer ce droit, il convient de s'adresser à :

Madame Magali Tourtois
CONCOURS DESSIN « INDUSTRIES DU HAVRE »
Terre Plein Sud
BP 542
76058 LE HAVRE CEDEX
magali.tourtois@cim-france.com

8 **REMISE DE PRIX**

La remise des prix aura lieu le Dimanche 20 Novembre 2016 au Art'Sport Café situé 8 rue Marcel Toulouzan 76600 Le Havre de 14 heures à 16 heures 30.

Les participants et leurs accompagnateurs pourront accéder au Art'Sport Café dans la limite de la capacité autorisée eu égard aux règles de sécurité s'appliquant à l'établissement.

L'organisateur se laisse le droit d'apprécier, le 3^{ème} jour ouvrable après la clôture du concours, si le nombre de participants est suffisamment représentatif pour maintenir l'événement de remise des prix.

D'une manière générale, l'organisateur se laisse le droit, sous quelque motif que ce soit, de modifier cet événement.

Le programme de l'après-midi du 20 Novembre 2016 est le suivant : accès à la plaine de Jeux pour les enfants, goûter et remise des prix.

L'invitation est valable pour 6 personnes maximum incluant l'enfant participant au concours. Elle devra être présentée à l'entrée du Art' Sport Café.

La présence d'un adulte est obligatoire durant l'après-midi récréative de remise des prix, depuis le début jusqu'à la fin de celle-ci.

Le présent règlement est déposé en original auprès de Maître Matringhend, Huissier de justice dont le siège est situé 22, rue Jules Lecesne, 76600 LE HAVRE.

Ce règlement est disponible sur le site Internet des « Industries du Havre » (www.industriesduhavre.com).

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU CONCOURS DESSIN 2016

ENFANT PARTICIPANT AU CONCOURS

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Classe fréquentée :

Adresse :

Code postal : Ville :

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT, SALARIÉ(E) D'UNE ENTREPRISE ADHÉRENTE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES DU HAVRE

Nom:.....Prénom:.....

Entreprise.....

Téléphone(s) : Email :

Je confirme que l'entreprise dans laquelle je suis salarié(e) est membre de l'association des Industries du Havre (liste des membres consultable sur www.industriesduhavre.com).

Les rubriques ci-dessus doivent être renseignées pour pouvoir participer au présent concours.

Ces informations ont pour seul destinataire l'association des "Industries du Havre", auprès de qui peuvent s'exercer les droits d'accès et de rectification.

Le dessin accompagné du présent formulaire dûment renseigné doit être expédié à l'une des adresses suivantes avant le 31 Octobre 2016 minuit (le cachet de la poste faisant foi) :

Catégorie CP/CE1

CONCOURS DESSIN « INDUSTRIES DU HAVRE » / Nathalie AVENEL

TOURRES & Cie - SAVERGLASS

111 rue de la Vallée – CS 95010

76071 LE HAVRE CEDEX

Catégorie CE2/CM1/CM2

CONCOURS DESSIN « INDUSTRIES DU HAVRE » / Magali TOURTOIS

CIM

Terre Plein Sud - BP 542

76058 LE HAVRE CEDEX

"Je soussigné(e), (prénom et nom) certifie avoir pris connaissance du règlement du concours dessin 2016 et déclare en acceptant l'intégralité des termes et notamment les dispositions concernant les droits de propriété intellectuelle concernant les dessins. "

Fait à :

SIGNATURE (du représentant légal)

Le :

(Ne pas remplir) Dessin n°.....

REMISE DES PRIX DU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016 AU ART' SPORT CAFE

Nom de l'enfant participant au concours de dessin :

Prénom participera à la remise des prix le Dimanche 20 Novembre 2016 de **14 heures à 16 heures 30** à l'Art Sport Café situé 8 rue Marcel Toulouzan 76600 Le Havre.

Celui-ci sera accompagné d'au moins un adulte et de ses frères et sœurs de moins de 15 ans, dans la limite de **5 personnes accompagnantes au maximum** (Soit 6 personnes y compris l'enfant participant au concours).

L'enfant participant au concours devra être accompagné de l'adulte **pendant toute la durée de l'événement** l'après-midi du 20 novembre 2016.

Nom, prénom et numéro de téléphone **d'au moins un adulte accompagnant** le Dimanche 20 Novembre 2016, l'enfant participant au concours dessin :

ADULTE ACCOMPAGNANT L'ENFANT PARTICIPANT AU CONCOURS (au moins un)

Nom(s)	Prénom(s)	N° Mobile

Nom, prénom et âge **des frères/sœurs** (dans la limite de 3 enfants) accompagnant le Dimanche 20 Novembre 2016, l'enfant participant au concours dessin :

LES FRERES ET SCEURS DE L'ENFANT PARTICIPANT AU CONCOURS

	Nom	Prénom	Age
1			
2			
3			

Je soussigné(e),

Nom.....

Prénom.....

représentant(e) légal de l'enfant (nom et prénom).....,

déclare dégager l'association des « Industries du Havre », les membres de son Bureau, ainsi que ses adhérents ou invités, de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit et déclare renoncer à tout recours à leur encontre.

Je certifie que le ou les enfant(s) que j'accompagne (participant et le cas échéant frères et/ou sœurs du participant) bénéficient d'une assurance maladie/accident et responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels qu'ils pourraient causer valable au cours de l'après-midi récréative.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire occasionnée par ces enfants durant l'après-midi récréative de remise des prix.

Fait à....., le

Signature du représentant légal (précédée de la mention lu et approuvé)